

BON DE COMMANDE CARTE AVANTAGES JEUNES 2025-2026

RESPONSABLE LÉGAL DU MINEUR / DEMANDEUR MAJEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

J'accepte que les données téléphone et/ou mail soient communiqués à Infos Jeunes BFC afin de bénéficier d'offres supplémentaires à la carte avantages Jeunes¹

☐ mail ☐ téléphone ☐ aucun

BÉNÉFICIAIRE DE LA CARTE :

1^{er} bénéficiaire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :

statut¹ : ☐ écolier ☐ collégien ☐ lycéen ☐ étudiant ☐ apprenti ☐ en emploi
☐ demandeur d'emploi ☐ autre ☐ non communiqué

2^{ème} bénéficiaire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :

statut¹ : ☐ écolier ☐ collégien ☐ lycéen ☐ étudiant ☐ apprenti ☐ en emploi
☐ demandeur d'emploi ☐ autre ☐ non communiqué

3^{ème} bénéficiaire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :

statut¹ : ☐ écolier ☐ collégien ☐ lycéen ☐ étudiant ☐ apprenti ☐ en emploi
☐ demandeur d'emploi ☐ autre ☐ non communiqué

¹ : cocher la case correspondante

PIÈCES À FOURNIR POUR CHAQUE DEMANDE :

- 1) Carte d'identité du bénéficiaire
- 2) Justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom des parents pour les mineurs ou attestation sur l'honneur de rattachement au foyer fiscal des parents pour les majeurs
- 3) Copie du Livret de famille (Uniquement en cas d'enfant(s) mineur(s))
- 4) Bon de commande avec la partie "Données personnelles" au recto datée et signée

Document et pièces justificatives à fournir avant le **27 juin 2025** :



En Mairie aux horaires d'ouverture



Par mail à l'adresse suivante : contact@mairie-nancray25.fr

DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 (modifiée en 2004 et 2018) et au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) : Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, nous vous informons que :

- Les données personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire font l'objet d'un traitement (Art.13 du RGPD) dont la finalité est le recensement des jeunes de 3 à 25 ans recevant une carte avantage jeunes résidant dans la commune ;
- Elles sont nécessaires pour respecter une obligation légale (Art 6.1.c du RGPD);
- Elles ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire au cours de laquelle la carte avantages jeunes n'est plus valable;
- Le Maire de Nancray est responsable du traitement et les destinataires des données collectées par ce formulaire sont les services habilités de Nancray et le CRIJ ;
- En application des articles 15 et suivants du règlement susmentionné, vous pouvez en vous adressant à Nancray , bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données.

Pour faire valoir ces droits, ou pour toute autre demande concernant vos données personnelles, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données au 03 81 55 21 66 ou à l'adresse électronique suivante rgpd@adat-doubs.fr

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits concernant vos données personnelles ne sont pas respectés, Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et les Libertés (CNIL).

Sur le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

Par voie postale : CNIL - 3 Place de Fontenoy -TSA 80715 -75334 PARIS CEDEX 07

Je soussigné(e)

représentant(e) légal(e) de l'enfant*

certifie exact les renseignements donnés ci-dessus.

Fait à

Signature(s)

*** A compléter pour les enfants mineurs**